

**Bourses de maîtrise, de doctorat en recherche et de réintégration, bourses postdoctorales
Fonds de recherche du Québec – Secteur Nature et technologies
Automne 2024 - Concours 2025-2026**

ORGANISME :	Fonds de recherche du Québec – Secteur Nature et technologies <ul style="list-style-type: none"> • Domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie
CONCOURS :	<ul style="list-style-type: none"> • Bourses à la maîtrise (avec mémoire) et au doctorat (avec thèse) en recherche • Bourses de réintégration à la recherche à la maîtrise (avec mémoire) et au doctorat (avec thèse) • Bourses postdoctorales
MONTANTS :	20 000 \$ / an – Maîtrise (maximum 6 sessions) 25 000 \$ / an – Doctorat (maximum 12 sessions) 45 000\$ / an – Postdoctorat (maximum 6 sessions)
DATES LIMITES :	2 octobre 2024, 16 h (EST) – Maîtrise et Doctorat 8 octobre 2024, 16h (EST) – Postdoctorat
RÉSULTATS :	Fin avril 2025
CITOYENNETÉ :	Les personnes citoyennes canadiennes, les personnes résidentes permanentes et les personnes étudiantes internationales (sous certaines conditions) sont admissibles.
NOUVEAUTÉ	Pour les personnes étudiantes hors Québec : des modifications ont été apportées. Veuillez-vous référer aux conditions d’admissibilité de la bourse et au supplément pour la formation à l’extérieur du Québec. Également, les Règles générales communes sont aussi disponibles.

Bourses de maîtrise (B1X) et de doctorat (B2X) en recherche (avec mémoire ou avec thèse) : S’adressent aux personnes qui désirent entreprendre ou poursuivre un programme de 2^e ou de 3^e cycle universitaire.

Bourses de réintégration à la maîtrise (A2X1) et de doctorat (A2X2) en recherche (avec mémoire ou avec thèses) : S’adressent aux personnes ayant obtenu un diplôme de 1^{er} ou de 2^e cycle universitaire depuis cinq ans ou plus à la date limite du concours et qui désirent réintégrer le milieu de la recherche en poursuivant des études de maîtrise ou de doctorat ou l’équivalent.

Bourses postdoctorales (B3X) : S’adressent aux personnes ayant obtenu un diplôme de doctorat depuis moins de 2 ans ou avoir procédé au dépôt de sa thèse au plus tard le 1^{er} mars 2026.

Pour les conditions d’admissibilité, les documents exigés, ainsi que pour effectuer votre demande sur le site du FRQ, Secteur Nature et technologies, vous devez vous rendre [ICI](#) pour la maîtrise, [ICI](#) pour le doctorat et [ICI](#) pour le postdoctorat.

À NOTER :

- Les relevés de notes officiels requis pour la candidature doivent être **numérisés en format PDF** et attachés au formulaire de demande. *Tout autre format électronique de relevé de notes joint à la candidature sera automatiquement rejeté par le système de l'organisme et ne pourra être consulté.*
- Il est de l'entière responsabilité de la personne candidate de choisir le bon programme de financement et le bon formulaire selon le Fonds approprié, en se référant à la liste des domaines de recherche de chaque Fonds : [domaines du FRQ, Secteur Nature et technologies](#)

Pour toute question ou information supplémentaire, communiquez avec le FRQ, Secteur Nature et technologies :

[Michel Garceau](#)

Responsable de programmes

Courriel : bourses.nt@frq.gouv.qc.ca

418 643-3459 poste 3459



**BESOIN D'AIDE DANS LA
PRÉPARATION DE TA
DEMANDE DE BOURSE
CRSH, CRSNG, IRSC OU FRQ ?**

Une personne étudiante boursière
est disponible pour t'aider gratuitement
dans tes démarches !

- **CONSULTATION POUR UN SOUTIEN PERSONNALISÉ**
- **RÉVISION DES DOCUMENTS AVANT DÉPÔT**



*Services réservés aux personnes étudiantes en maîtrise ou au doctorat, dans un programme de type recherche